



pépinières européennes pour jeunes artistes



*rencontrer l'autre et produire ensemble*

## **fiche technique**

Center for contemporary art Celje

**Pépinières européennes pour jeunes artistes**

BP 13

9/11, rue Paul Leplat

F – 78164 Marly le Roi cedex

[www.art4eu.net](http://www.art4eu.net)

## présentation

### de la structure d'accueil

---

- **nom de la structure** Zavod za Kulturne Prireditve Celje / Centre d'art contemporain de Celje
- **statut juridique** Etablissement public à but non lucratif
  
- **adresse** Trg Celjskih knezov 8
- code postal 3000
- ville Celje
- pays Slovénie
  
- **tél** +386 3 4265162 / +386 3 4265150
- **fax** +386 3 4265164
- **e-mail** [likovni.salon@siol.net](mailto:likovni.salon@siol.net)
- **site web** [www.zkp-celje.si](http://www.zkp-celje.si) (site en construction)
  
- **responsable artistique** Alenka DOMJAN
- **responsable administratif** Alenka DOMJAN
  
- **nombre d'artistes accueillis** 1 artiste
- **durée de la résidence** 3 mois
- **date de séjour proposée** avril – juin 2006

## projet artistique de la structure d'accueil

---

- **domaines d'expression proposés pour cette résidence :**

La résidence est ouverte à des artistes de tous horizons, conceptuels, multimédia, pratiquant toutes formes d'art au croisement des disciplines ou menant des recherches artistiques exploratoires.

- **description générale du projet artistique de la structure :**

Les deux galeries s'efforcent de rendre les arts visuels accessibles à la communauté locale en leur présentant des expositions et des programmes qui introduisent des idées nouvelles et permettent aux individus de découvrir l'art contemporain de façon innovante et interdisciplinaire. Leurs expositions abordent toujours les problématiques de l'art contemporain à partir de sources locales, nationales voire internationales.

Le Centre essaye également de repousser les frontières entre les différentes esthétiques contemporaines, de mettre en avant les différences entre régionalité et globalisation et leurs interdépendances, et de développer des cours et des ateliers qui renvoient aux idées et aux techniques abordées dans les expositions.

C'est un lieu important pour les artistes locaux émergents.

- **cadre particulier dans lequel s'inscrit cette résidence :**

Pas explicitement, mais en fonction de la nature du projet de l'artiste, il sera possible d'inclure et de présenter son projet dans le cadre d'un événement local.

- **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec d'autres formes d'expression artistique :**

Le Centre d'art contemporain Celje collabore avec différentes structures tant au niveau local qu'international. Il encourage par ailleurs les rencontres et échanges des résidents avec les artistes et la communauté locale.

- **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec le contexte humain, social et économique environnant la résidence :**

Le Centre d'art contemporain développe de façon récurrente des interactions avec les ressources humaines locales : certains projets artistiques initiés par le centre impliquent des écoles, des hôpitaux, des organisations pour les sans-abri, des groupes de jeunes, des groupes dédiés à l'écologie... Le centre encourage les artistes à prendre part activement aux programmes publics. Il lui faut encore développer les interactions avec les différents contextes économiques.

- **ressources humaines qui permettront d'accompagner l'artiste :**

Une personne (la commissaire d'exposition du Likovni salon) est responsable du suivi de l'artiste en résidence. Elle lui permet de rentrer en contact avec toutes les personnes et toutes les structures nécessaires pour son projet. Elle introduit également l'artiste au sein de la communauté locale et le présente aux artistes locaux.

- **ressources matérielles qui seront mises à disposition de l'artiste :**

L'artiste aura la possibilité d'utiliser toutes les ressources matérielles du Centre ainsi que d'autres institutions (Café-Internet, studios de sculpture, salles de montage vidéo...). Les ressources matérielles nécessaires seront apportées à l'artiste en fonction de la nature de son travail.

- **moyens mis en œuvre pour promouvoir le travail de l'artiste :**

Les moyens de diffusion dépendront de la nature de projet proposé. Le Centre pourra créer une exposition de son travail, l'aider à créer son projet dans un lieu spécifique, organiser une présentation publique ou publier un catalogue et des cartes d'invitation.

## descriptif de la résidence

---

- **environnement professionnel et artistique de la structure :**

La Galerie d'art contemporain de Celje et le Likovni salon sont les deux plus grandes structures culturelles à but non lucratif de Slovénie. La Galerie organise des expositions rétrospectives d'artistes clés de Slovénie ainsi que des expositions d'artistes slovènes et internationaux. Elle présente aussi bien des projets d'art contemporain que des pratiques artistiques locales marginalisées. La Galerie offre aussi aux artistes locaux la possibilité de collaborer avec des personnes et des institutions artistiques au niveau international. La Galerie propose enfin des activités éducatives en organisant des conférences, des projections, des visites guidées, des ateliers (incluant des personnes de milieux socialement défavorisés).

- **environnement local et informations sur le niveau de vie :**

L'agglomération de Celje s'étend sur 95 km<sup>2</sup> et compte plus de 300 000 habitants. La Ville de Celje elle-même s'étend sur 24 km<sup>2</sup> et compte 50 000 habitants. Celje est la 3<sup>e</sup> ville de Slovénie et est au centre de la vie administrative, économique, commerciale, culturelle, éducative, médicale et sportive de la région. Le salaire moyen à Celje est de 1100 euros brut.

Le Centre d'art contemporain est situé en plein cœur de la vieille ville, à proximité des autres lieux culturels de la Ville (musées, bibliothèques, théâtres, ...).

- **hébergement proposé et localisation par rapport au lieu de travail :**

L'artiste sera logé dans un studio meublé, loué dans le centre-ville à proximité du Centre d'art et des autres ressources. Une allocation est accordée à l'artiste pour ses repas.

- **montant du prix à la création dont bénéficiera l'artiste (par mois) :**

Une bourse de 500 euros sera allouée à l'artiste.

- **financeur de ce prix à la création :**

Le Conseil municipal de Celje se porte garant de la bourse.